



DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

Procès-Verbal n° 2 du Comité Directeur du 22 Octobre 2020

ELUS PRESENTS :

M. Raphaël CARRUS, Président

Mme Nadège MAIGNAN, MM. Frédéric ANTONIO, Claude CABANES, Stéphane DELPRAT, Didier GINHAC, Philippe GLORIES, Joël GRIS, Serge JEGAT, Bernard MOMMEJA, Michel UNGRIA

ELUS EXCUSES :

Mmes Chantal DELOGE, Sylvie MADEC, Magalie MICHEL DE ROISSY, MM. Abdelmalek BOUREGBA, Yves CAZAUX, Hervé CLEENEWERCK, Patrick MARTINEZ, Aboubacar SOUFIANI.

ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda ALVERNHE (Assistante Administrative)

M. Madjide AMER-SAID (CT PPF)

M. Olivier DURIGON (CT DAP)

**Les Membres du Comité Directeur valident le précédent procès-verbal de la
réunion du Comité Directeur du 22 septembre 2020,
publié sur notre site internet.**

En préambule, le Président remercie les Membres du Comité Directeur présents lors de ce Comité Directeur.

Il précise que le département du Tarn étant placé sous couvre-feu à compter du vendredi 23 octobre 2020 à minuit et pour une durée de 6 semaines, ce Comité Directeur est certainement le dernier de la mandature 2016-2020 pouvant se tenir en présentiel.

1. Présentation du Plan d'Actions Techniques de la saison 2020-2021

Le Plan d'Actions Techniques de la saison 2020-2021 est présenté conjointement par Messieurs Madjide AMER-SAÏD (CT PPF et Olivier DURIGON (CT DAP).

Il est précisé en préambule que ce plan a été élaboré par l'ensemble de l'Equipe Technique Départementale.

Cette équipe technique est organisée en cinq sections :

1. Projet de Performance Fédéral
2. Formation des Educateurs
3. Football en milieu scolaire
4. Label Jeunes / Accompagnement des clubs
5. Développement des pratiques.

Chaque axe est ensuite détaillé en mettant l'accent sur les nouveautés pour la saison 2020-2021 :

- **Formation des Educateurs**
- **Développement et animation des pratiques**
- **Projet de Performance Fédéral**

Le Plan d'Action Technique est soumis au vote des Membres présents du Comité Directeur et adopté à l'unanimité

2. Sujets traités

Etat des lieux Covid-19

Monsieur Didier GINHAC, référent Covid-19, dresse un état des lieux de la situation :

- De plus en plus de cas sont identifiés, les plus jeunes disant avoir été contaminés par leur famille.
- Dès qu'un cas est identifié, tous les cas contacts sont mis en septaine.
- Ceci a conduit au report de nombreuses rencontres.

Modification de l'Article 36 des RG du DTF (Forfait COVID-19)

Après discussion, le texte suivant est adopté à l'unanimité des Membres présents et sera soumis au vote de l'Assemblée Générale **pour application immédiate**.

Il s'agit du texte proposé par la LFO avec ajout de la mention « ou tout document officiel émanant du club »

« Pour être considéré comme forfait COVID 19, le club de l'équipe concernée devra adresser au référent COVID 19, au plus tard trois jours ouvrés après la date du match, un document écrit émanant de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ou d'un médecin traitant ou tout document officiel émanant du club attestant, qu'en application des dispositions légales et/ou fédérales applicables au COVID 19, l'équipe concernée ne pouvait pas disputer le match.

En cas de reconnaissance du forfait COVID 19, le match concerné sera reporté ».

Organisation de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2020 (Bernard MOMMEJA)

En l'absence de Madame DELOGE, Secrétaire Générale, Bernard MOMMEJA rend compte de la visite de la salle de « La Fabrique » à Labruguière, visite effectuée ce jour même avec Madame PELISSIER Dominique.

L'agencement de la salle avec trois volumes différents est tout à fait adapté pour accueillir jusqu'à 400 personnes donc permettant la distanciation physique.

Le Président précise que l'Agenda de l'Assemblée Générale devra être réduit au strict minimum.

Poursuite de l'Activité Sportive

Le Président fait état d'une réunion à venir sur la poursuite de l'activité sportive.

Point sur les compétitions (Madame ALVERNHE en l'absence de Madame DELOGE)

En raison du couvre-feu, toutes les rencontres des samedis après 18 heures sont reportées au dimanche 15 heures.

Coupe de France Féminines et Seniors

En féminines, seul le club de l'ASPTT FOOTBALL ALBIGEOIS est encore en course (pas encore entré dans la compétition).

En seniors Masculins, félicitations aux clubs de MARSSAC RSRDT et LAVAU FC qui se sont qualifiés pour le 6^e Tour.

Services Civiques DTF et Services Civiques clubs en intermédiation (Madjide AMER-SAID, CT PPF)

Le DTF dispose de deux agréments :

- Un agrément pour le DTF proprement dit
- Un agrément départemental pour les clubs en intermédiation.

Il y a actuellement :

- 15 missions pour les clubs dont 11 sont pourvues
- 3 missions pour le DTF dont 1 seule est pourvue (PEF). Restent à pourvoir deux missions (Féminisation et Football Loisir).
- Le CT PPF présente ensuite le principe des Services Civiques clubs gérés par le District en intermédiation.

Contrôles sur les plateaux et critères U7/U9/U11/U13 (Madjide AMER-SAID, CT PPF)

Les Membres du Comité Directeur et des Commissions seront sollicités pour procéder à ces contrôles.

Dates d'application des amendes pour défaut de licence U13 à U7 (Joël GRIS, Trésorier Général)

Cette date est fixée au 1er décembre 2020.

Compétitions Futsal Jeunes et FA (Philippe GLORIES, Président de la CTIS)

Philippe GLORIES fait part de la décision de la LFO de ne pas autoriser les salles non homologuées pour la pratique du Futsal. La Commission des Infrastructures Sportives œuvre depuis deux saisons, pour qu'un maximum de salles soit homologué pour cette pratique.

3. Questions Diverses

Formations (Bernard MOMMEJA)

Une formation de Présidents de clubs a eu lieu le 14 octobre. 4 personnes représentant 3 clubs étaient présentes.

Formation Initiale à l'Arbitrage (Frédéric ANTONIO)

Cette formation aura lieu les 7, 8 et 15 novembre. A ce jour, 15 candidats sont inscrits.

En conclusion, le Président souligne la présence lors de ce Comité Directeur de Monsieur Olivier DURIGON (CT DAP) :

Olivier DURIGON a suivi une formation afin d'obtenir le diplôme d'entraîneur des gardiens de buts, diplôme qu'il a obtenu et qui lui permettra d'accompagner les clubs départementaux. Olivier DURIGON a également été proposé pour intégrer la sélection nationale U16F en tant qu'entraîneur des gardiennes de buts.

Les Membres du Comité Directeur lui adressent toutes leurs félicitations.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Vice-Président

Bernard MOMMEJA

Le Président

Raphaël CARRUS